

# DUEL DE PINPOINTERS : Garrett Propointer vs Minelab Profind

Minelab fait une entrée remarquée sur le marché des localisateurs à main avec son nouveau Profind 25. D'un point de vue esthétique, il ressemble beaucoup au Propointer de Garrett, mais ce test vous apprendra que le Minelab possède des caractéristiques très intéressantes.

## Un accessoire qui connaît un grand succès

Un pinpointer permet de localiser une cible à quelques centimètres dans une motte de terre ou dans un trou. Les modèles PI permettent aussi de détecter à travers murs et planchers. On distingue donc deux types de localisateurs à main: les PI et les VLF.

Le premier type est à induction pulsée (PI). Ces derniers sont plus puissants mais légèrement moins précis. Ils sont adaptés à la localisation d'une pièce dans un trou mais ils permettent grâce à leur sensibilité accrue de détecter à travers, les planchers, murs et plinthes. La référence mondiale dans cette famille est le PistolProbe que nous avons déjà testé pour vous ici. Les Vibrator et Vibraquatic sont aussi des PI, leur force est qu'ils permettent de détecter sous l'eau jusqu'à 30 mètres; ce qui est idéal pour la plongée.

Le type VLF est le plus répandu. Moins couteux, et moins puissant que les modèles PI ils sont plus précis dans la localisation de petites cibles dans la motte et vous feront parfois gagner du temps. Pour la recherche en intérieur privilégiez un modèle type PI.

Dans cette catégorie, le pinpointer Fisher (49 euros) est l'entrée de gamme. Il propose des performances similaires au Bull's Eye de Whites à savoir



Le Minelab Profind est plus performant et offre quelques avantages par rapport au Garrett propointer.

quelques cm à peine sur une monnaie. Le Propointer de Garrett est plus performant mais son prix est le double (119 euros) ce qui peut amener les acheteurs éventuels à envisager de mettre une telle somme pour un accessoire pas forcément indispensable. A titre personnel, mes collègues et moi n'utilisons pas de pinpointer, car nos détecteurs en sont équipés (G2, T2). La fonction localisateur d'un détecteur est d'ailleurs beaucoup plus puissante que celle d'un pinpointer à main. Néanmoins, il faut avouer que les modèles à main peuvent se révéler très utiles, et à ce petit jeu là le Propointer s'est imposé comme le meilleur modèle VLF.

## Les plus du Profind

Le Profind reprend la forme, l'ergonomie et la led du Propointer (longueur 23cm, poids 193 gr, autonomie 30 heures avec 1 pile de 9V). Le bruit et les vibrations augmentent à mesure ou l'on se rapproche de la cible. On peut se demander légitimement s'il ne s'agit pas d'une pale copie. Pourquoi payer 30 euros de plus pour un Minelab Profind ?

Le Profind et le Propointer ont sensiblement les mêmes performances. Nous avons cependant noté que sur de petites cibles le Profind était légère-

ment plus performant. Plusieurs vidéos sur Youtube illustrent cela. Cela peut faire la différence sur une très petite monnaie ou une pépite. Dans 95% des cas, sur le terrain, vous ne verrez pas de différence entre le Garrett et le Minelab.

Le Minelab vous permet en outre de baisser la sensibilité pour limiter les interférences surtout si la terre est très minéralisée. Réduire la sensibilité permet aussi de se débarrasser des micro-cibles qui sont souvent des éclats et déchets. Attention cependant car certains divisionnaires d'oboles sont très petits (moins de 5mm).

Le Profind propose néanmoins quelques améliorations comme la possibilité d'éteindre la LED et de couper le volume du haut-parleur afin de gagner en discrétion. Seules des vibrations indiquent alors la présence d'une cible. Enfin il est équipé de la technologie DIF qui permet d'éviter tout parasitage avec les autres détecteurs, comme c'est le cas avec le Propointer. C'est en quelque sorte un mini "noise cancel". Il est livré avec un holster mais sans pile (contrairement au propointer) et est garanti 2 ans (contre 1 an pour le Garrett).

David alias "Le roi de la schrap" ■

Retrouvez la vidéo accompagnant cet article sur

[www.lefouilleur.com/tv](http://www.lefouilleur.com/tv)

RESPECTONS : LA LOI 89-900 ET L'ARTICLE 542 DU CODE DU PATRIMOINE

ART L 542 : Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.